

Plates-formes et COM2I

Qu'est-ce qu'une plate-forme ?

La notion de plate-forme est apparue dans les débats de la COM2I à la suite d'un constat : certaines demandes COM2I ne relèvent pas d'un soutien ponctuel sur projet. Ces demandes portent en général sur une durée d'affectation très supérieure à l'année, période naturelle de la COM2I ; elles correspondent à des besoins pérennes de soutien techniques, de gestion et de développement de moyens expérimentaux communs à plusieurs projets.

Nous avons donc, à partir de certains exemples, cherché à mettre en évidence un type particulier de cadre d'action pour une partie des IT du service 2I, les *plates-formes*. Les caractéristiques suivantes ont été retenues pour la définition de ces plates-formes :

- Un ensemble important de moyens techniques au service d'un domaine de recherche
- Support à une activité scientifique, à des projets présents et futurs du laboratoire
- Investissement commun de chercheurs et d'IT
- Pérennité de l'investissement nécessaire des IT et des chercheurs
- Visibilité forte

Quelles plates-formes ?

Aujourd'hui, deux plates-formes ont été identifiées au LAAS :

- La robotique : 4 IT concernés (avec contributions de 3 autres dans les ateliers)
- Le Centre de Caractérisation : 5 IT concernés

On peut dès aujourd'hui envisager la création de nouvelles plates-formes autour de domaines tels que

- Les réseaux de communication
- L'informatique et l'automatique des systèmes embarqués
- La conception des systèmes

Quelles modalités ?

Par leur nature, moyens au service de la recherche, l'initiative quant à la vie des plates-formes appartient aux groupes de recherche. Par les moyens qu'elles mobilisent, cette initiative doit se soumettre au contrôle et à l'accord du laboratoire.

Par ailleurs, l'importance, tant du point de vue scientifique que de celui des moyens matériels et humains mobilisés, justifie et nécessite une action pour en améliorer la gestion et la visibilité.

On se propose donc d'instaurer, sur un rythme quadriennal (cycle du laboratoire), une présentation et une évaluation des plates-formes, à la suite de laquelle seront prises des décisions de création et/ou d'arrêt de plates-formes, d'affectations d'ingénieurs et techniciens pour la durée de ce cycle, avec bilan intermédiaire à mi-parcours et correction au besoin. Bien entendu des demandes de création pourraient être examinées en cours de quadriennal.